

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Aménagement de la liaison entre le giratoire de champfeuillet (accès autoroute A48) sur la commune de Voiron, et la RD 592, sur la commune de Moirans

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom BARBIER

Prénom Jean-Pierre

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département de l'Isère

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Pierre BARBIER Président du Conseil Départemental de l'ISERE

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique Collectivité locale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6 a)	Réalisation d'une liaison entre le péage de Champfeuillet sur l'A48, et la RD 592, de 1 400 m de long La chaussée aura une largeur de 7.00 m et 2 accotements de 4.00 m dont 1.75 m revêtu.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les travaux consistent en la réalisation d'une liaison, qui part du giratoire de Champfeuillet à la sortie du péage de l'A48 à une altitude de 328 m, pour rejoindre la RD592, à une altitude de 224 m. La longueur de la nouvelle route est de 1 400 m, pour une largeur de chaussée de 15 m (hors dispositifs hydrauliques)

Le tracé débute au Sud au fond de la vallée de la Morge (déblais/remblais), avec la réalisation d'un carrefour giratoire sur la RD592, puis monte à flanc de coteau. Il atteint le plateau (tranchée, déblais de 11,90 m de hauteur) puis coupe l'A48 via un passage inférieur. Le tracé remonte plein Nord en tranchée (déblais de hauteur d'environ 9m) avant de tangenter le péage de l'A48 nécessitant la réalisation d'ouvrages de soutènement amont et aval avant raccordement sur le giratoire de Champfeuillet.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à réaliser une voie nouvelle entre la RD 592 en limite des Communes de St Jean de Moirans, Voiron, et Moirans, et le diffuseur de Champfeuillet sur l'A 48.

Les objectifs de cette nouvelle liaison sont :

- d'améliorer les liaisons transversales entre le nord et le sud du Pays voironnais et de faciliter les échanges avec la Bièvre ;
- de rabattre le trafic de transit sur le réseau autoroutier ;
- de limiter les trafics de transit sur les voiries traversant les zones urbaines et de réduire les nuisances pour les habitants.
- d'assurer une meilleure desserte des équipements (futur hôpital, zones économiques,...) ;

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux comprendront des terrassements, de l'assainissement, des travaux d'ouvrages d'art et des chaussées.

Des bassins de traitement des eaux pluviales seront réalisés pour traiter les eaux pluviales de voirie avant rejet dans le milieu naturel.

Des équipements routiers (signalisation, dispositifs de retenue et mur ou merlon anti-bruit) seront réalisés.

Des aménagements paysagers avec des plantations seront nécessaires pour l'intégration de la nouvelle voie dans son environnement.

La mise en place de protections afin de limiter les impacts sur la faune, comme la mise en place de clôtures pour la protection de l'azuré serpolet, la mise en place de blocs pour éviter la sortie de route des engins de chantiers, etc

Durée estimée des travaux : 3 ans

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, le projet nécessitera :

- Le nettoyage de la chaussée et des caniveaux.
 - L'entretien des bassins.
 - L'entretien des ouvrages d'art.
 - L'entretien des dispositifs de retenue et des protections acoustiques.
 - Le fauchage des abords de la voirie sur les zones engazonnées.
- Le trafic attendu sur le nouveau barreau est de l'ordre de 12 600 véhi/jour

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les études nécessaires au bon déroulement de l'étude seront réalisées afin de déterminer les enjeux du site.

Une étude faune/flore sur 4 saisons est en cours afin d'analyser les enjeux relatifs à la faune, flore ainsi que les habitats naturels (terrestres, humides et aquatiques), potentiellement concernés par le projet routier.

Une étude hydraulique est en cours afin de déterminer les infrastructures nécessaires à la gestion des eaux pluviales et à établir le dossier d'instruction nécessaire (à minima un dossier de déclaration), en fonction des ouvrages proposés, conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

Un dossier de défrichement sera réalisé si nécessaire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Longueur de la liaison	- 1 400 m
- Largeur de la plate-forme routière	- 15 m
- Ouvrage de franchissement de la Route de Champfeuillet	- longueur 25 m, largeur 8.30 m
- Ouvrage de franchissement de l'autoroute A48	- longueur 43 m, largeur 11.00 m
- Giratoire de rayon extérieur 20 m	- 1

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Les communes de Saint-Jean-de-Moirans, Moirans et Voiron sont concernées par le projet

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 5 ° 34 ' 08 " 15 Lat. 45 ° 20 ' 58 " 36

Point d'arrivée :

Long. 5 ° 33 ' 40 " 51 Lat. 45 ° 20 ' 20 " 27

Communes traversées :

Les communes de Saint-Jean-de-Moirans, Moirans et Voiron sont concernées par le projet

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Parc Naturel Régional de la Chartreuse est situé à plus de 3 km à l'Est du projet
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE Départemental approuvé en novembre 2013 (actualisation en cours)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Manoir de la Colombière, Monument Historique inscrit le plus proche est situé à environ 900 m du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide la plus proche est celle de la Papeterie du Saix située à environ 100m à l'Est du projet.

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le communes sont concernéex par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le PPRI de la Morge approuvé en juin 2004 - le PPRI de l'Isère aval approuvé en août 2007
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas concerné par les zonages de ces PPRI</p>
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les captages AEP les plus proches sont les captages de St Jacques à environ 2 km au sud du projet.</p> <p>Le projet n'intercepte pas les périmètres de protection</p>
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera des déblais dont le volume à évacuer serait compris entre 15 000 et 30 000 m ³ selon la variante retenue.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet traverse des zones à enjeux locaux de conservation pour l'avifaune et présente un risque de destruction d'habitats de nidification. Les observations de reptiles, d'amphibiens et de mammifères ne représentent pas d'enjeu local de conservation. Le projet traverse des zones à enjeux pour les chiroptères. En appliquant des mesures de réduction, l'impact résiduel devrait être réduit.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consistant en une voirie nouvelle, il engendrera nécessairement une consommation d'espaces naturels, agricole et forestier. Évalué à 3.5 ha
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet étant un aménagement d'une nouvelle voirie, il entraînera une modification des itinéraires des déplacements sur la zone d'étude et donc répartition différente des flux de circulation par rapport à la situation actuelle.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet est source de bruit lié à la circulation routière et aux modifications des flux de circulation. Des études acoustiques seront réalisées et des protections acoustiques seront mises en place. En phase chantier

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est à l'origine d'odeurs liées aux émissions atmosphériques des véhicules</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, la réalisations des remblais sera à l'origine de vibrations</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est à l'origine de rejets dans l'air de polluants atmosphériques issus des véhicules à moteur empruntant la nouvelle voirie.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets des eaux pluviales de voiries liées aux aménagements seront traités et tamponnés avant rejet au milieu naturel à débit limité compatible avec le milieu .</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	S'agissant de l'aménagement d'une nouvelle voirie, le projet fera l'objet d'un projet aménagement et d'intégration paysagère.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet fera l'objet de mesures afin de gérer les eaux pluviales de la nouvelle voirie (collecte et traitement dans des bassins avant rejet). Les écoulements des eaux pluviales des bassins versant interceptés seront également rétablis.

Une étude acoustique sera réalisée afin de définir les protections acoustiques éventuellement nécessaires.

Une étude faune-flore est actuellement en cours et permettra de définir précisément les impacts et mesures à mettre en place. La période de travaux sera adaptée afin de réduire au maximum les nuisances, pour la faune, et la flore.

Afin de réduire l'impact paysager, un projet d'insertion paysagère sera défini et les ouvrages feront l'objet d'un projet architectural.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etat des lieux environnemental Volet naturel Diagnostic environnemental état des lieux global Pièce 1 - Notice technique Pièce 2 - Prescriptions paysagères et architecturale

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



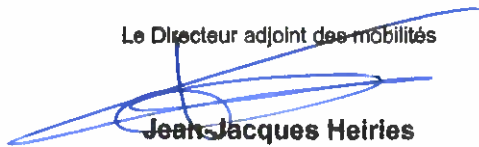
Fait à Grenoble

le,

04 NOV. 2019

Signature

Le Directeur adjoint des mobilités



Jean Jacques Heiries

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro Extension Nom de la voie

Code Postal Localité Pays

Tél Fax

Courriel @

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro 7 Extension n Nom de la voie Rue Fantin Latour

Code postal 3 8 0 2 2 Localité GRENOBLE Pays

Tél 476003838 Fax

Courriel @

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom RIBEAUD Prénom Guillaume

Qualité Conducteur d'opérations

Tél 476003350 Fax

Courriel guillaume.ribeaud @isere.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

